



**Conseil collectif**

Agrément n°AQ01560 pour l'activité de conseil indépendant des produits phytopharmaceutique

Marie-Charlotte MICHAUD - [mc.michaud@gironde.chambagri.fr](mailto:mc.michaud@gironde.chambagri.fr)  
 Marie-Hélène MARTIGNE - [mh.martigne@gironde.chambagri.fr](mailto:mh.martigne@gironde.chambagri.fr)  
 Ludivine DAVIDOU - [l.davidou@gironde.chambagri.fr](mailto:l.davidou@gironde.chambagri.fr)

### Risques et préconisations

**Légende:**

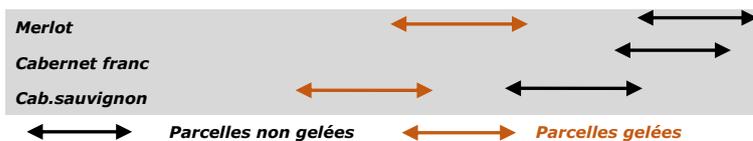
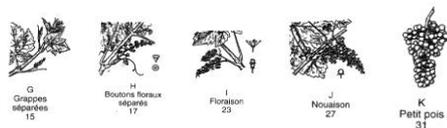
**Risque Négligeable**    **Risque Faible**    **Risque Moyen**    **Risque Important**

Ce bulletin prend en compte le Bulletin de Santé du Végétal Viticulture n°10 du 07 Juin 2017, consultable en totalité sur les sites de la Chambre d'Agriculture de la Gironde [www.gironde.chambagri.fr](http://www.gironde.chambagri.fr) ou de la DRAAF <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

<b>Mildiou</b>	<p>Une sortie de taches non sporulantes est observée en ce début de semaine sur des parcelles gelées présentant un défaut de protection sur les pluies de fin mai - début juin. Sinon le vignoble du Bourgeois est globalement sain.</p> <p><b>Préconisations:</b> Au vu de la faible présence de mildiou au vignoble et du risque en baisse, vous pouvez attendre la rémanence maximale des produits utilisés voire même au-delà. Le renouvellement ne sera <b>justifié qu'en cas de pluie annoncées (&gt; 5 mm)</b>. Dans ce cas vous devez anticiper et renouveler avant la pluie annoncée. L'utilisation de produits de contact peut être suffisante.</p> <p>☞ A partir du stade nouaison, l'efficacité des spécialités à base de fosétyl-AI est limitée sur la protection des grappes.</p> <p><u>Exemples de produits utilisables avec profil toxicologique hors CMR, liste non exhaustive:</u> Cf. Flash Technique Côtes de Bourg N°09 du 06 06 2017.</p> <p><b>Méthodes alternatives et bonnes pratiques :</b> Epamprage du cœur des souches, levage soigné, rognage.</p>																																																
<b>Oïdium</b>	<p>Le vignoble est toujours sain. Aucun symptôme n'est observé sur le réseau. Hors Bourgeois, les 1<sup>ers</sup> symptômes ont été observés en Médoc et dans le Pays Foyen. Surveillez vos parcelles sensibles.</p> <p><b>Préconisations :</b> Renouvellement à cadence avec votre anti-mildiou. La période de positionnement des insecticides Flavescentes dorée a démarré. <b>Attention : les IDM (ex IBS) ne peuvent pas être mélangés avec les insecticides type pyrethroïde.</b></p> <p><b>Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) avec profil toxicologique hors CMR à leur dose maximale autorisée pour un traitement en plein</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Nom comm.</th> <th>Matière(s) active(s)</th> <th>Dose max utilisable</th> <th>ZNT (m)</th> <th>DRE (h)</th> <th>MELANGE / DANGER</th> <th>DAR (j)</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Vivando Algèbre</b></td> <td>Metrafenone</td> <td>0,2L/ha</td> <td>5</td> <td>12</td> <td>-</td> <td>28</td> <td>2 applications /an non consécutives Rémanence 14 j</td> </tr> <tr> <td><b>Rocca, Dynali</b></td> <td>Cyflufenamid, difénoconazole</td> <td>0.5L/ha</td> <td>5</td> <td>12</td> <td>H410</td> <td>21</td> <td>2 applications max/an non consécutives <b>IDM homologué contre le black rot, rémanence 14j</b></td> </tr> <tr> <td><b>Safran, Brezza</b></td> <td>Tetraconazole, fenbuconazole</td> <td>0.4L/ha</td> <td>5</td> <td>24</td> <td>H319</td> <td>30</td> <td>1 application max recommandée/an, <b>IDM homologué contre le black rot, Rémanence 14j,</b></td> </tr> <tr> <td><b>Flint/Natchez/Consist</b></td> <td>trifloxystrobine</td> <td>0.125kg/ha</td> <td>5</td> <td>48</td> <td>H410-H317</td> <td>35</td> <td>1 application max recommandée/an, rémanence 14j, <b>homologué contre le black rot</b></td> </tr> <tr> <td><b>Kumulus /Thiovit/ Citrothiol</b></td> <td>Soufre mouillable</td> <td>12,5kg/ha</td> <td>5</td> <td>12</td> <td>-</td> <td>3</td> <td>Produit de <b>Biocontrôle</b> Dose recommandée à appliquer réellement : 6kg/ha. Rémanence 8-10j. 8 applications max./an</td> </tr> </tbody> </table> <p>☞ Un poudrage au soufre peut être envisagé sur les parcelles à historique ou sensibles, ou sur les parcelles où la protection Mildiou peut être décalée. Cette application est à réaliser sur les journées où les températures annoncées sont comprises entre 20°C et 30°C et sans humidité. Cf.</p> <p><b>Méthodes alternatives et bonnes pratiques:</b> aération de la zone fructifère (épamprages, échardage, effeuillage..)</p>	Nom comm.	Matière(s) active(s)	Dose max utilisable	ZNT (m)	DRE (h)	MELANGE / DANGER	DAR (j)	Commentaires	<b>Vivando Algèbre</b>	Metrafenone	0,2L/ha	5	12	-	28	2 applications /an non consécutives Rémanence 14 j	<b>Rocca, Dynali</b>	Cyflufenamid, difénoconazole	0.5L/ha	5	12	H410	21	2 applications max/an non consécutives <b>IDM homologué contre le black rot, rémanence 14j</b>	<b>Safran, Brezza</b>	Tetraconazole, fenbuconazole	0.4L/ha	5	24	H319	30	1 application max recommandée/an, <b>IDM homologué contre le black rot, Rémanence 14j,</b>	<b>Flint/Natchez/Consist</b>	trifloxystrobine	0.125kg/ha	5	48	H410-H317	35	1 application max recommandée/an, rémanence 14j, <b>homologué contre le black rot</b>	<b>Kumulus /Thiovit/ Citrothiol</b>	Soufre mouillable	12,5kg/ha	5	12	-	3	Produit de <b>Biocontrôle</b> Dose recommandée à appliquer réellement : 6kg/ha. Rémanence 8-10j. 8 applications max./an
Nom comm.	Matière(s) active(s)	Dose max utilisable	ZNT (m)	DRE (h)	MELANGE / DANGER	DAR (j)	Commentaires																																										
<b>Vivando Algèbre</b>	Metrafenone	0,2L/ha	5	12	-	28	2 applications /an non consécutives Rémanence 14 j																																										
<b>Rocca, Dynali</b>	Cyflufenamid, difénoconazole	0.5L/ha	5	12	H410	21	2 applications max/an non consécutives <b>IDM homologué contre le black rot, rémanence 14j</b>																																										
<b>Safran, Brezza</b>	Tetraconazole, fenbuconazole	0.4L/ha	5	24	H319	30	1 application max recommandée/an, <b>IDM homologué contre le black rot, Rémanence 14j,</b>																																										
<b>Flint/Natchez/Consist</b>	trifloxystrobine	0.125kg/ha	5	48	H410-H317	35	1 application max recommandée/an, rémanence 14j, <b>homologué contre le black rot</b>																																										
<b>Kumulus /Thiovit/ Citrothiol</b>	Soufre mouillable	12,5kg/ha	5	12	-	3	Produit de <b>Biocontrôle</b> Dose recommandée à appliquer réellement : 6kg/ha. Rémanence 8-10j. 8 applications max./an																																										
<b>Botrytis</b>	<p>Le meilleur moyen de lutte, contre ce champignon, reste l'aération de la zone fructifère (rognage, effeuillages, échardages, ...), tout en veillant à ne pas blesser les grappes avec les outils comme la rogneuse, l'effeuilleuse, ainsi qu'en ayant une lutte irréprochable contre les tordeuses (Eudémis / Cochylys).</p> <p>La lutte chimique contre le botrytis intervient en complément. Elle doit être réfléchi en fonction de la sensibilité parcellaire (historique botrytis, charge, vigueur,...).</p> <p>Lutte chimique : vous avez la possibilité de positionner votre intervention jusqu'au stade C (début de Véraison). L'efficacité du traitement est améliorée sur une vigne levée, et effeuillée avec une application dirigée sur la zone des grappes.</p> <p>Soumis à de nombreuses résistances, pensez à alterner les familles chimiques utilisées d'un traitement à l'autre et d'une année sur l'autre. <u>Voir la liste des principales familles d'anti-Botrytis en pièce jointe.</u></p> <p><b>Préconisations :</b> Mise en place des pratiques permettant de limiter l'installation et surtout le développement de la pourriture grise sur le vignoble :</p>																																																

	<p>- Les poudrages de soufre permettent d'évacuer tous les débris floraux contenus dans la zone fructifère. Cette pratique est d'autant plus intéressante que les débris sont nombreux (glomérules, ...).</p> <p>- La lutte contre les tordeuses est la 1ère intervention à mettre en œuvre, où les glomérules sont nombreux, bien souvent, au dessus du seuil de traitement qui est fixé à 5 glomérules pour 100 grappes.</p> <p>- Le positionnement au stade B (avant fermeture de grappe), est à privilégier. Il est aussi efficace positionné après effeuillage que 2 applications (Stade A + Stade C). Cette intervention doit être réalisée en localisé sur grappes.</p> <p><b>Cf. Tableau récapitulatif des principales familles d'anti-botrytis 2017, joint à ce message.</b></p> <p><b>Méthodes alternatives :</b> maîtrisez la vigueur de vos parcelles, mettez en place ou conservez un enherbement inter-rang, aérez la zone des grappes,...</p>
<b>Vers de grappe</b>	<p>Les pièges sont en place. Quelques captures ont été enregistrées en fin de semaine dernière et début de cette semaine. <b>La confirmation du deuxième vol est en attente.</b> Un relevé quotidien des pièges doit être effectué pour déterminer le début du vol et le pic du vol. N'hésitez pas à nous retourner vos relevés de capture, par mail.</p> <p><b>Préconisations:</b> Aucun traitement pour le moment.</p> <p><b>Pour mémoire : préparez-vous à intervenir si lors de vos observations de fin mai-début juin, vous avez relevé plus de 5 glomérules pour 100 grappes.</b></p> <p>Rappel, 3 jours consécutifs de captures marquent le début du vol.</p>
<b>Flavescence Dorée</b>	<p>Les applications de larvicides doivent être effectuées cette semaine si vous êtes dans les zones de traitements <b>obligatoire</b> de la Flavescence Dorée. <a href="#">Voir Flash du GDON du Bourgeois en cliquant ici</a></p> <p>- en Agriculture Biologique, vous devez renouveler votre traitement 8 à 10 jours après le premier passage.</p> <p>- en conventionnel, vous avez jusqu'au 19 Juin pour appliquer votre 1ère intervention. Une 2nde intervention sur cicadelles adultes pourra être déclenchée cet été, en fonction des résultats de piégeage.</p>

## Stades phénologiques



## Mise en œuvre d'un traitement phytosanitaire

- En cas de lessivage des produits de contact, ou de précipitations > à 20 mm, avant assimilation par la plante de spécialité pénétrante ou systémique (moins de 2h après la fin du traitement), il est souhaitable de renouveler la protection.
- Les conditions météorologiques pour une bonne mise en œuvre d'un traitement :
  - Vitesse du vent ≤ à 19 km/h
  - 60 % < hygrométrie < 95 %
  - 8°C < température < 22°C
  - Absence de pluie et de rosée

## Prévisions Météorologiques Situation au 13 Juin 2017, à 14h



« Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée ». Vous pouvez consulter <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> pour en savoir plus.

Les préconisations sont faites dans le respect des exigences réglementaires et des bonnes pratiques d'utilisation des produits phytopharmaceutiques (réf. : Guide Phytosanitaire à l'usage des producteurs d'Aquitaine).  
La lecture de l'étiquette est indispensable avant toute utilisation des produits phytosanitaires préconisés.

« **Matières actives autorisées** » : <https://ephy.anses.fr/>

## Prochain Flash le **Mardi 20 Juin 2017**



**Chambre d'Agriculture de la Gironde** – 17 cours Xavier Arnoz – CS 71305 – 33082 BORDEAUX CEDEX

Toute reproduction, même partielle, de ce document est soumise à notre autorisation